

Programme :

Formation Initiale HABILITATION ELECTRIQUE B1V B2V essai BR BC H0V

Durée : Session de 21 heures – 3 jours

Nombre de participants : 1 à 8 personnes

Lieu : Dans votre établissement en intra

Lieu : dans nos locaux en inter-entreprises

Tarifs : à partir de **1800€ HT/Session**

Tarifs : à partir de **380€ HT/ Session**

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Un formateur en habilitation électrique spécialisé dans les opérations selon la norme NFC 18-510

Pré requis :

- Avoir des connaissances et compétences technique en électricité.
- Maitrise du français (lu, écrit, parlé)

Public :

Cette formation s'adresse à tous collaborateurs électriciens opérant dans le domaine de la Très Basse Tension (0 à 50Volts) et Basse Tension (de 50 volts à 1 000 volts) et dont les activités les amènent à procéder à des travaux, des dépannages, des consignations et des interventions ou essais en Basse Tension.

Objectifs :

Aptitudes visées :

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur, des collaborateurs électriciens ou non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou ouvrages électriques en Basse Tension.

Compétences visées :

Durant la formation les stagiaires apprendront à :

- Exécuter des interventions d'entretien et de dépannage sur les installations et équipements électriques Basse Tension (BR)
- Exécuter (B1-B1v) et/ou diriger (B2-B2V) des travaux électriques sur des installations Basse Tension en toute sécurité
- Exécuter une consignation et rédiger les documents applicables à la consignation (BC)
- Appliquer et gérer la réglementation selon la norme NFC 18-510

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Contenu pédagogique

Partie théorique :

Thèmes communs

- Présentation de la réglementation
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Description du principe de l'habilitation électrique
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Rôle et limites des différents titres Basse Tension (B1-B1V-B2-B2V-BC-BR)
- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Analyse des étapes de consignation
- Description des séquences de mise en sécurité
- Rédiger une analyse des risques
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les EPC (équipements de protection collectifs)
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Description des régime de de schéma de liaison à la terre)
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Rappel des fonctions des matériels et appareillages électriques

Partie Pratique :

Thèmes communs

- Identification des installations de l'entreprise

Thèmes spécifiques BC

- Étapes d'une consignation dans le cadre des essais
- Documents applicables dans la consignation pour travaux électriques (ACT - APEC)
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé de travaux BC

Thèmes spécifiques BR intervention BT

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Étapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé de travaux BR
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V essai

- Evaluation et mise en situation dans le rôle d'exécutant B1-B1V
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé de travaux B2-B2V
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Assurer la surveillance électrique de l'opération ou travaux (B2-B2V)
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux électriques
- Documents applicables dans le cadre de travaux électriques
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travaux
- Instructions de sécurité pour la mention « essai »

Modalités d'évaluation :

A l'issu de la formation, une évaluation théorique sous forme de QCM sera réalisée, suivie d'une évaluation pratique (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, si existante, etc).

Les exercices pratiques seront élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire et des points d'évaluation imposés par la norme NFC18-510

Administratif :

Il sera délivré une attestation de fin de stage qui reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)